

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Maret, Marianne (pdc/cvp, VS) SR/CE, Reichmuth, Othmar (cvp/pdc, SZ) SR/CE
Prozesstypen	Motion
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Flückiger, Bernadette
Guignard, Sophie
Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Flückiger, Bernadette; Guignard, Sophie; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Motion, 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Agrarprodukte	1
Tierhaltung, -versuche und -schutz	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Verkehr und Kommunikation	2
Strassenverkehr	2
Sozialpolitik	2
Soziale Gruppen	2
Frauen und Gleichstellungspolitik	2

Abkürzungsverzeichnis

WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
SRF	Schweizer Radio und Fernsehen
BLV	Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen
TSchV	Tierschutzverordnung

CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
RTS	Radio Télévision Suisse
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
OPAn	Ordonnance sur la protection des animaux

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Agrarprodukte

MOTION
DATUM: 24.09.2020
KAREL ZIEHLI

Le Conseil des Etats a décidé de transmettre une motion déposée par la sénatrice Marianne **Maret (pdc, VS) à la commission compétente (CER-CE) pour un examen préalable.** La sénatrice valaisanne souhaite imposer aux importateurs de vins étrangers de vendre également des vins suisses, une mesure qui pourrait aider le secteur viticole à surmonter la longue crise qu'il connaît et qui s'est renforcée avec le Covid-19.¹

Tierhaltung, -versuche und -schutz

MOTION
DATUM: 03.06.2020
KAREL ZIEHLI

La **mise en place de la vidéosurveillance dans les abattoirs** était au menu du **Conseil des Etats**. Le socialiste zurichois Daniel Jositsch a, en effet, proposé à ses consœurs et confrères de rendre obligatoire la surveillance vidéo dans ces endroits sensibles. Aujourd'hui, l'exploitant.e de l'abattoir est dans l'obligation de désigner une personne responsable de garantir le bon déroulement de l'étourdissement et de l'abattage de l'animal. Cette personne est référente pour les vétérinaires officiels qui procèdent à des contrôles par sondage. Cette procédure contient des lacunes qui ont été soulevées à de nombreuses reprises par des organisations de protection des animaux ayant effectué des enregistrements vidéo de manière clandestine. Chaque raté d'étourdissement ou de saignée, non détecté par les vétérinaires, mène à une souffrance énorme pour l'animal, souffrance qui n'a plus lieu d'être selon le sénateur zurichois. Pour appuyer son propos, Daniel Jositsch a cité un rapport délivré par l'OSAV, qui constate que des problèmes subsistent encore en Suisse, malgré une législation sur la protection des animaux exigeante. Conscient que la vidéosurveillance peut créer des difficultés en termes de protection des données et de droits de la personnalité, le sénateur a proposé de la réduire aux zones les plus sensibles des abattoirs. De plus, seules les autorités compétentes auraient accès à ces enregistrements.

On l'apprenait dans les journaux, certains abattoirs filment d'ores et déjà les étapes sensibles de la mise à mort des animaux, à l'image de Micarna – propriété de Migros – qui a mis en place un tel système dans ses locaux situés à Courtepin.

Deux membres du groupe du centre, Benedikt Würth (SG) et Marianne Maret (VS) se sont opposés à la motion lors des débats en chambre, tous deux considérant que cette mesure est disproportionnée. La sénatrice valaisanne redoute également que cela ne mène à une généralisation de la vidéosurveillance, des endroits comme les EMS, les hôpitaux ou les écoles n'étant pas exempt de scandales.

Le Conseil fédéral s'est également opposé à cette motion, Alain Berset a précisé qu'une révision de l'ordonnance sur la protection des animaux (OPAn) lors de leur abattage avait été initiée. L'exécutif considère qu'il faut analyser le problème de manière plus globale, l'instauration d'une obligation de filmer n'ayant qu'une portée symbolique.

Au final, seul.e.s 5 sénatrices et sénateurs ont soutenu la motion Jositsch, tandis que 32 s'y sont opposé.e.s et 6 se sont abstenu.e.s.²

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Strassenverkehr

MOTION
DATUM: 08.12.2020
BERNADETTE FLÜCKIGER

Der Ständerat stimmte der Motion Nantermod (fdp, VS) **«Elektrofahrräder. Gesetzgebung an die Verwendung im Tourismus anpassen»** in der Wintersession 2020 stillschweigend zu, nachdem Marianne Maret (cvp, VS) für die Kommission noch einmal die Vorteile der Motion erläutert hatte, welche vor allem in der gesteigerten touristischen Attraktivität der Schweiz als «Veloland» lägen.³

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Frauen und Gleichstellungspolitik

MOTION
DATUM: 09.12.2020
SOPHIE GUIGNARD

La **campagne d'information et de sensibilisation contre le sexisme** proposée par Regula Rytz (verts, BE) au Conseil national et acceptée par les député-e-s, n'a pas passé la rampe au Conseil des États. Le résultat du vote a été très serré: 21 voix contre 20, sans abstention. Le «scandale de la RTS» à savoir la révélation par le journal Le Temps de faits de harcèlement sexuels perpétrés au sein de la RTS, notamment par l'un de ses présentateurs les plus populaires, Darius Rochebin, ainsi que l'attitude de la hiérarchie, qui a selon le journal couvert les faits et protégé les agresseurs, a été cité à plusieurs reprises pendant le débat. Les oppositions à la motion sont à chercher notamment du côté de l'UDC et du PLR. La sénatrice Johanna Gapany (plr, FR), qui faisait partie de la minorité de la commission opposée à la motion, s'est fait épingle dans la presse du canton de Fribourg, qu'elle représente aux États, pour avoir été la seule femme du Conseil à voter contre la campagne. Elle a finalement accordé un entretien au quotidien, où elle a exposé les raisons de son vote, qui a fait basculer le résultat. Selon la sénatrice, une campagne de prévention n'est pas une mesure suffisamment concrète. Elle se défend d'ailleurs d'être féministe, estime que considérer qu'elle doit accepter toutes les mesures contre le sexisme parce qu'elle est une femme est une forme de discrimination et enfin que le sexisme ne concerne pas tout le monde. Les sénatrices Maret (pdc, VS) et Mazzone (verts, GE) se sont déclarées «atterrée» et «très fâchée» par le résultat du vote.⁴

1) AB SR, 2020, S.1042 f.

2) AB SR, 2020, S.305 ff. ; Rapport de l'OSAV du 14.01.2020. Protection des animaux et contrôle des viandes dans les abattoirs; TA, 3.6.20; NZZ, TA, 4.6.20

3) AB SR, 2020, S. 1259 f.

4) BO CE, 2020, p. 1289 ss.; LT, 31.10.20; Lib, 11.12., 12.12.20